POTENTIEL FISCAL: VAUD PEUT MIEUX FAIRE

AGEFI - 14.02.2025

« AVEC 12% D'IMPÔTS EN MOINS SUR LE REVENU, LE CANTON DE VAUD RESTERA DANS LA MOYENNE SUPÉRIEURE EN COMPARAISON INTERCANTONALE. »

Le 4 février dernier, l'Administration fédérale des finances (AFF) publiait l'indice 2025 de l'exploitation du potentiel fiscal. Cet indice représente le rapport entre les recettes fiscales effectives des cantons et de leurs communes, et le revenu imposable pour les personnes physiques et le bénéfice net imposable pour les personnes morales. Concentrons-nous ici sur les personnes physiques.

En 2025, le canton de Vaud se retrouve à la triste dernière place en comparaison intercantonale, juste après celui de Genève. L'exploitation du potentiel fiscal en terres vaudoises se situe 31% au-dessus de la moyenne suisse, respectivement 30% à Genève. Mais qu'est-ce qui justifie un tel niveau d'imposition des personnes physiques? Des cantons comme Zurich, Soleure, ou Lucerne, qui se situent à 10% au-dessous de la moyenne nationale, sont-ils pour autant en crise budgétaire? Sont-ils mal gérés? Rien ne permet de l'affirmer. Le problème fiscal est en partie romand et surtout vaudois. Après des années de redressement budgétaire où le contribuable a travaillé à réduire la dette publique, l'Etat de Vaud a engendré depuis 2008 des centaines de millions de bénéfices annuels.

Par ailleurs, les recettes cantonales augmentent et devraient continuer d'augmenter ces prochaines années. Les autorités s'efforcent d'en donner une impression différente, entre autres par le truchement d'une fuite en avant de leurs dépenses et par des opérations de préfinancements. De fait, nous assistons ces dernières années à une augmentation sensible de diverses charges sous diverses formes, augmentation supervisée par un gouvernement dont on peine à comprendre la stratégie tant budgétaire que fiscale, stratégie bien plus claire dans son programme d'élection cantonale que dans sa mise en pratique.

Parce qu'une révision des barèmes de l'impôt cantonal vaudois sur le revenu et sur la fortune n'est pas près de voir le jour, et aussi parce que la volonté politique des partis gouvernementaux ne semblait pas se prêter à une baisse fiscale pourtant souhaitée par une majorité de la population, les organisations économiques vaudoises ont proposé un remède simple et efficace: une initiative populaire qui vise à baisser l'impôt cantonal sur le revenu et sur la fortune de 12%.

Même avec une telle correction, le Canton ne rejoindrait de loin pas les ténors de Suisse centrale comme Zoug, Schwytz ou Uri. En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, il quitterait la 26ème et dernière place du classement mais resterait largement dans la moyenne supérieure, soit aux alentours de la 17ème place et toujours loin devant des cantons comme Zurich, pourtant similaires en termes de bassin de population, d'infrastructures et de besoins en services publics.

Cette initiative ne porte pas atteinte aux finances du Canton ; elle diminuera ses recettes qui continueront pourtant de grimper. C'est une réponse nuancée et efficace à la charge fiscale qui pèse sur les Vaudois, charge qui se traduit notamment par une baisse de leur pouvoir d'achat, donc par une baisse de la qualité de vie. Si cette initiative devait conduire à un examen critique des budgets publics, ce serait des plus sains. Mais son but premier reste de redonner du pouvoir d'achat à tous ceux qui paient des impôts.

Gauthier **Dorthe**